

La fin de la trêve hivernale, l'alarme du mal-logement en France.

Le 31 mars sonne la fin de trêve hivernale qui avait suspendu, depuis le 15 novembre, toute décision d'expulsion des locataires. Cette année encore, près de 30 000 personnes vont ainsi perdre leur logement pour des raisons printanières.

Quatre millions de personnes souffrent de mal-logement en France ou d'absence de logement**. Le nombre de personnes sans domicile a augmenté de 50 % entre 2001 et 2012. La précarité touche de plus en plus de ménages qui n'arrivent plus à se loger dignement, même en touchant un salaire, pour certains.

Aujourd'hui, au sein du mouvement Habitat et Humanisme, fondé il y a 34 ans, 400 salariés et plus de 4 000 bénévoles oeuvrent au quotidien en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté. C'est ainsi qu'en 2018, plus de 1 800 nouvelles familles en difficulté ont pu accéder à un logement.

Fort de ses 55 associations réparties dans près de 80 départements, le Mouvement Habitat et Humanisme lance une alerte de mobilisation. Bernard Devert, son président-fondateur déclare : *« Il nous faut refuser d'entendre comme suprême alibi que l'expulsion est liée à des comportements asociaux ou à des locataires de mauvaise foi. Certes, ces situations existent mais, pour l'essentiel, les procédures concernent les familles qui se trouvent dans l'impossibilité de faire face aux charges croissantes, dans leurs ressources qui diminuent »*.

Face à ces situations inacceptables, une nécessaire solidarité doit donc se mettre en œuvre par l'engagement citoyen de tous.

Habitat et Humanisme propose 3 leviers, par le développement de l'actionnariat solidaire pour produire des logements d'insertion, par la location solidaire, et par le recrutement de bénévoles :

- **La Foncière Habitat et Humanisme** : Afin de développer la production de logements d'insertion, Habitat et Humanisme propose **d'investir dans sa société foncière qui construit, achète et rénove des logements à destination des personnes en difficulté**. Une augmentation de capital** est ouverte jusqu'au 31 mai 2019. Dans le cadre du dispositif Madelin, un investissement dans la Foncière ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 18% du montant de la souscription. Avec 40 000 € investis, Habitat et Humanisme peut loger une famille.
- **Devenir Propriétaire Solidaire** : Pour beaucoup de propriétaires, mettre en location un bien est souvent compliqué. Dans le même temps, beaucoup de ménages modestes peinent à se loger et sont condamnés à des logements précaires. **Avec le dispositif Propriétaires et Solidaires**, Habitat et Humanisme permet la mobilisation de logements du parc privé au cœur de villes. Les propriétaires bénéficient d'une gestion sereine de leur bien, d'une fiscalité avantageuse et d'aides à la rénovation.
- **S'engager en tant que bénévole** : L'accompagnement des 7 500 locataires d'Habitat et Humanisme (soit plus de 20 000 personnes) repose en grande partie sur **l'engagement citoyen et bénévole**, pour des missions de nature et de durée variable. En 2018, les bénévoles ont offert plus de 228 000 heures pour l'accompagnement de proximité des personnes logées, afin de favoriser la recréation de liens sociaux, l'insertion et l'autonomie. Dans plusieurs associations du mouvement, notamment dans les Alpes Maritimes, en Normandie ou en Auvergne, les effectifs des bénévoles doivent très rapidement être doublés, pour faire face à l'accroissement des besoins.

A propos d'Habitat et Humanisme

Depuis plus de 30 ans, pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation de liens sociaux.

Résolument tourné vers l'innovation, le Mouvement a développé des outils économiques à vocation sociale, pour financer et mener à bien son action. Habitat et Humanisme s'est donné pour mission :

- de permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et leurs ressources,
- de contribuer à une ville ouverte à tous, en privilégiant les logements situés dans « des quartiers équilibrés »,
- de proposer un accompagnement personnalisé ou collectif pour favoriser la recréation de liens et l'insertion sociale.

Contact presse :

Question de com – Maryse Nappi – maryse@questiondecom.fr – 06 84 79 00 79

*Rapport sur le mal-logement 2018 de la Fondation Abbé Pierre

** Augmentation de capital par bon de souscription d'actions, montant de la part : 147€. Visa AMF n°18-323 en date du 24 juillet 2018, ouverte jusqu'au 31 mai 2019. Le prospectus complet décrivant l'opération et son résumé sont disponibles sur simple demande auprès de la Foncière d'Habitat et Humanisme, ou sur les sites www.habitathumanisme.org et www.amf-france.org.